



# SECRETAIRE GENERAL



Comité Directeur 10 et 11 Janvier 2020

Document de travail

# INFORMATIONS GENERALES

- Suivi médical des Pôles – Rappels:
  - Pas d'envoi par mail mais dépôt dans eFFBB
  - Réponses attendues par les Ligues et non par des secteurs
  - Pas de document, pas de paiement
  
- Processus médical 2020-2021
  - Le Conseil Constitutionnel a annulé les propositions du gouvernement
  - Aucun changement, donc, pour la saison prochaine

# ASSEMBLEES GENERALES DES LIGUES REGIONALES

Samedi 13/06/2020	Dimanche 14/06/2020	Samedi 20/06/2020	Samedi 27/06/2020
BRETAGNE A. SALMON	CENTRE VAL DE LOIRE TH. BALESTRIERE	ILE DE France J.P. SIUTAT	OCCITANIE N. LESDEMA
PACA J.P. SIUTAT		NORMANDIE A. SALMON	PAYS DE LA LOIRE CH. AUGER
CORSE C. GISCOU		GRAND EST J.P. HUNCKLER	AURA J.P. HUNCKLER
			HAUTS DE France PH. LEGNAME
			BOURGOGNE FRANCHE COMTE S. PIOGER
			NOUVELLE AQUITAINE TH. BALESTRIERE

# INFORMATIONS GENERALES

- **Commission Mise en Concurrence Assurance**

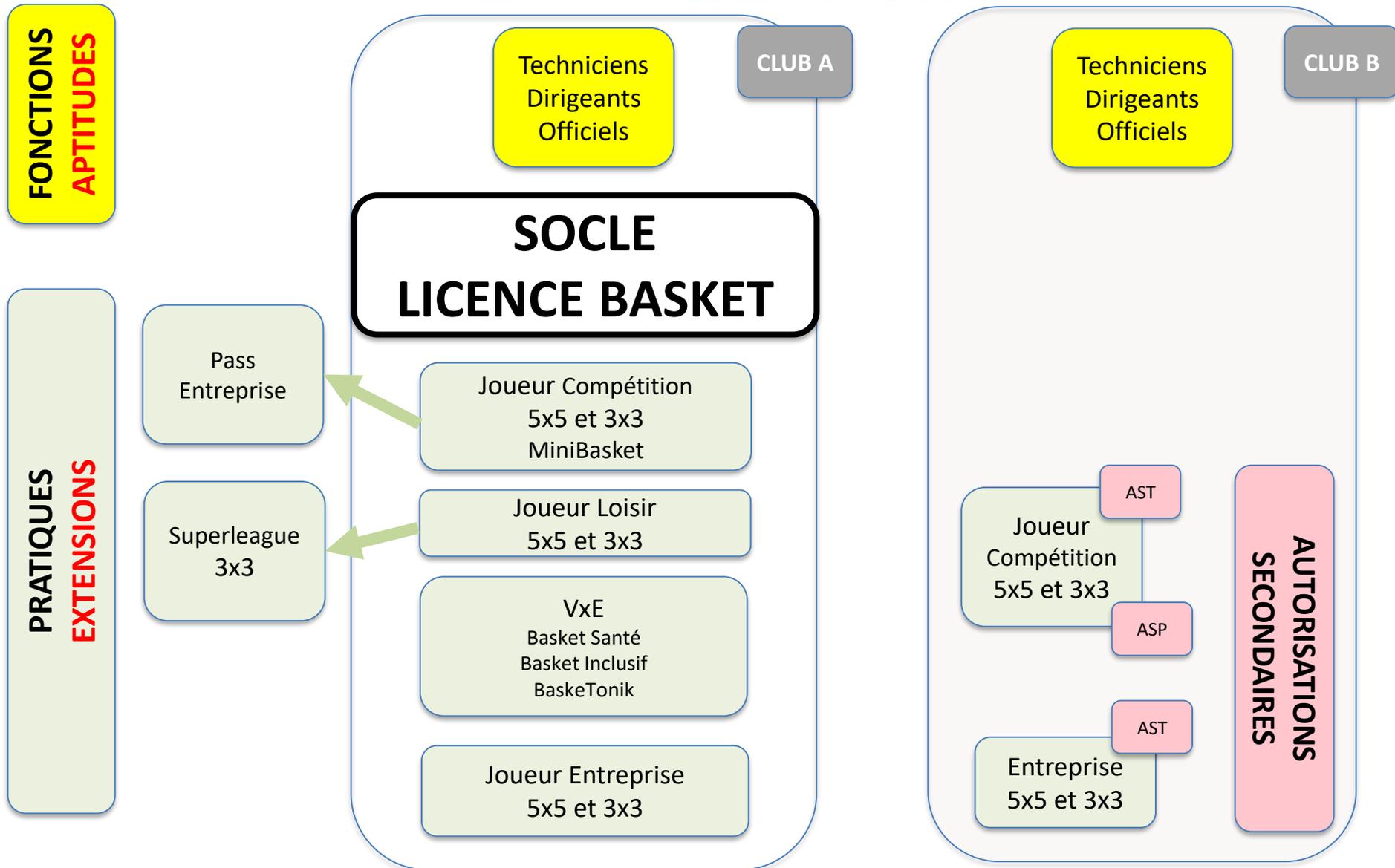
- Président: Jean-Pierre HUNCKLER

- Membres:

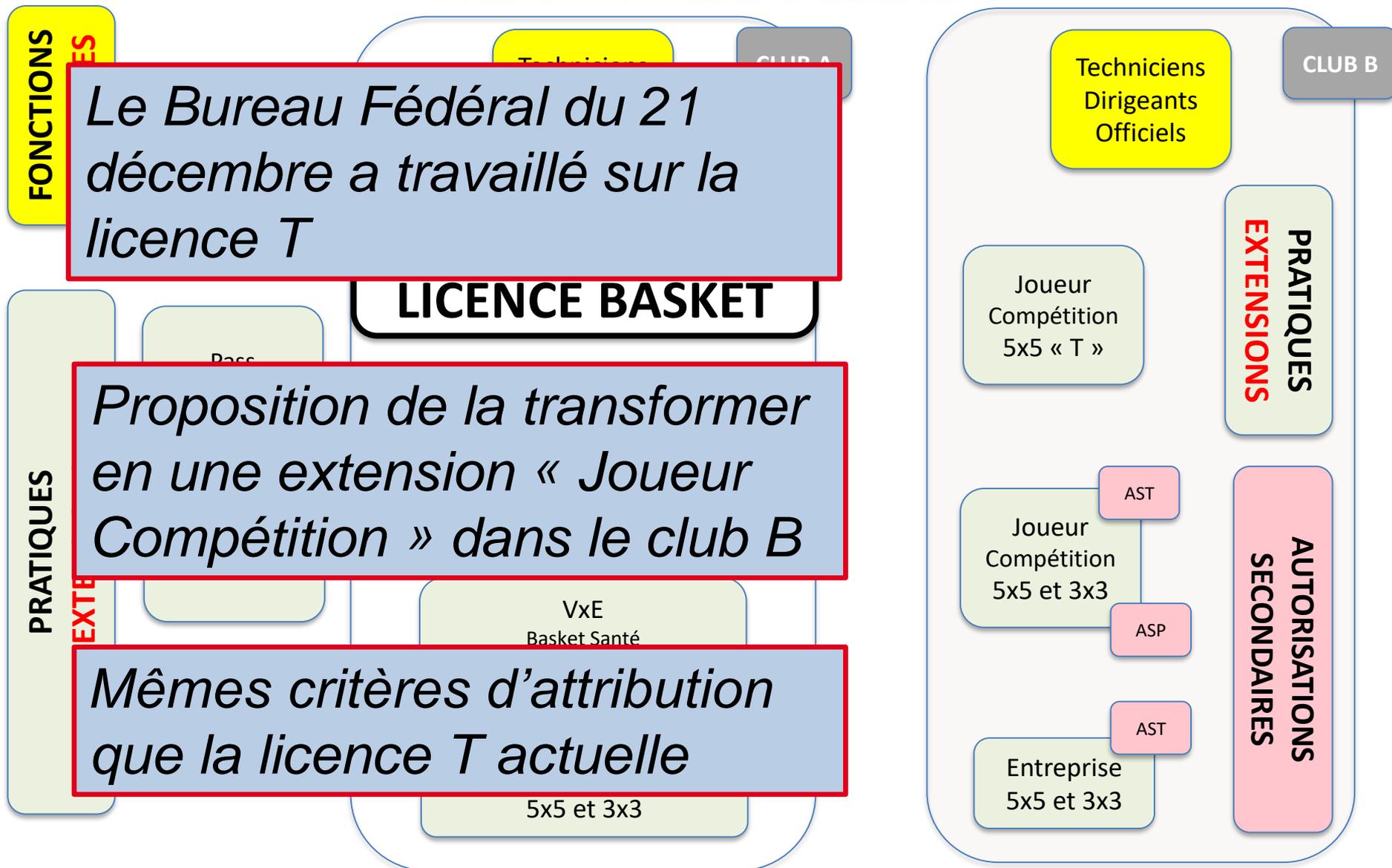
- Alain CONTENSOUX
- Pascal GOUDAIL
- Christophe AMIEL
- Ana FERREIRA
- Amélie MOINE

- Le rétroplanning pour la désignation du nouvel assureur fédéral pour la période 1<sup>er</sup> juillet 2021/30 juin 2025 sera présentée au BF du 14 février

# SCHEMA DE L'OFFRE DE LICENCE EN CLUB



# SCHEMA DE L'OFFRE DE LICENCE EN CLUB

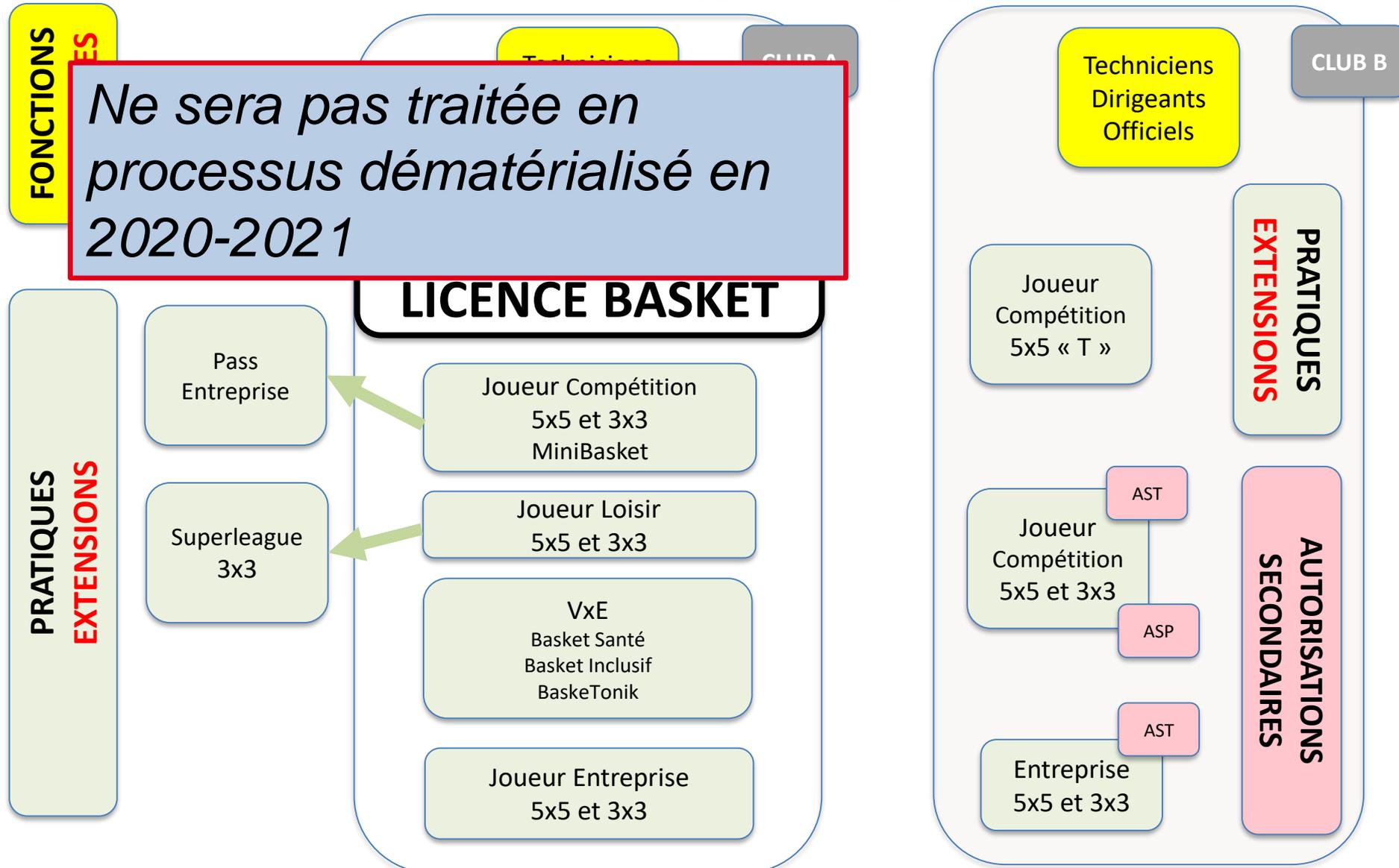


*Le Bureau Fédéral du 21 décembre a travaillé sur la licence T*

*Proposition de la transformer en une extension « Joueur Compétition » dans le club B*

*Mêmes critères d'attribution que la licence T actuelle*

# SCHEMA DE L'OFFRE DE LICENCE EN CLUB



- Les principes sont aujourd'hui figés
- Les textes réglementaires sont en cours d'écriture
- Les développements informatiques ont débuté
- Première version FBI prévue début mars

- Un panel d'utilisateurs pour tester l'ergonomie du produit
- Adaptation, en cours, de la codification des licences pour e-Marque
- Adaptation des règles de participation tenant compte de la nouvelle offre

# OFFRE DE LICENCE – PROCESSUS MEDICAL DES ARBITRES

- Objectif :
  - Eviter de pouvoir désigner un arbitre non apte médicalement
  - Sécuriser les désignations de début de saison
- Phase 1: renouvellement du socle et production d'un certificat médical ou du questionnaire de santé
- L'arbitre est apte médicalement, jusqu'à une date donnée, il peut être désigné
- Phase 2: l'arbitre produit le dossier médical « classique »
- Si au-delà de la date prévue par la FFBB, l'arbitre n'a pas produit son aptitude médicale, il ne peut plus être désigné

# OFFRE DE LICENCE – CONTROLES EXERCES PAR LES COMITES

- Le Code du sport (art. L131-6) prévoit que la délivrance de licence est une compétence confiée aux fédérations délégataires
- La transmission en format papier des documents attestant de la bonne régularité des informations renseignées dans FBI **n'aura plus lieu d'être**
- Le club reçoit les données et procède à sa validation **dès lors que le dossier est complet**

# OFFRE DE LICENCE – CONTROLES EXERCES PAR LES COMITES

- Dossier complet AVEC certificat médical ou questionnaire de santé ou surclassement simple:
- *L'organisme fédéral dispose de 15 jours pour vérifier cette information*
- Dossier complet SANS certificat médical ou questionnaire de santé:
- *L'organisme fédéral dispose de 2 mois pour vérifier cette information*
- Application du principe silence vaut acceptation, qui prévoit que toute demande de licence est réputée acceptée en cas de silence gardé par l'organisme fédéral dans un délai de deux mois à compter de la réception d'un dossier complet

# OFFRE DE LICENCE – CONTROLES EXERCES PAR LES COMITES

- Dossier complet mutation :
- *L'organisme fédéral dispose de 15 jours pour vérifier les informations, notamment le changement de domicile*
- Le dossier est conforme = qualification régulière
- Le dossier est non conforme = l'organisme fédéral adresse une demande de régularisation dans un délai fixé par celui-ci

- **La conduite du changement**
- Une adresse mail pour poser vos questions: [offredelicence@ffbb.com](mailto:offredelicence@ffbb.com)
- Une FAQ disponible sur eFFBB
- Des tutoriels destinés aux clubs en cours de construction
- Une lettre d'infos publiée dans eFFBB

- **La conduite du changement - suite**
- Un réseau de référents en cours de construction: une ressource minimum par Comité. 11 réponses reçues.
- Beaucoup de binômes élu / salarié
- Première audioconférence avec les référents le 31 janvier 2020
- Une réunion de présentation FBI lors des réunions de Zones (7 ou 14 Mars)

- **La conduite du changement - suite**
- Des audioconférences régulières avec ces référents
- Objectif que ces référents assurent l'assistance de Niveau 1
- Mise en place d'une assistance de Niveau 2 externe en appui de la FFBB

# AFFILIATION – PROCESSUS DEMATERIALISE

- Pour la saison prochaine concernera uniquement:
  - Les renouvellements d'affiliation
  - Pour les associations
  - Activités 5x5 et/ou 3x3 et/ou Loisir et/ou Entreprise
- Travail à conduire par DAJI sur les obligations fiscales et sociales
- Le club choisira son mode de paiement (virement ou chèque). Paiement en ligne à étudier pour saison 2021-2022

# AFFILIATION – PROCESSUS DEMATERIALISE

- Le club indiquera les activités qu'il proposera (déclaratif)
- Cette déclaration permettra l'accès aux extensions
- Renseignement des ressources humaines avec mise à jour automatique de FBI
- Ajout des terrains extérieurs à disposition du club

# INFORMATIQUE – POINT DE SITUATION

- Infrastructure technique interne:
  - Postes de travail reconfigurés
  - Mise en œuvre du nouveau serveur Exchange → Lancement de la migration le 06/01/20 – Fin de migration envisagée le 29/02/20 (chaque compte mail devant être migré un à un),
  - Mise en œuvre d'espaces de stockages par Pôles / Services → Échéance le 10/01/20
  
- Migration des serveurs FBI réalisée 30 octobre. Pour autres plateformes, fin des travaux 1<sup>er</sup> trimestre 2020

# eFFBB – POINT DE SITUATION

- Engagement des Ligues sur des actions d'ici fin de saison:
  - Engagement des Ligues à ne plus diffuser d'infos FFBB par mail aux clubs d'ici le 31/12/2019
  - Engagement des Ligues à travailler avec les CD pour que ceux-ci diffusent plus aux clubs les infos FFBB par mail d'ici le 31/12/2019
  - Engagement des Ligues à utiliser uniquement eFFBB pour leur propre production d'info vers les clubs d'ici le 30/06/2020

# eFFBB – POINT DE SITUATION

- Les Ligues ne diffusent plus, par mail, les notes FFBB postées sur eFFBB, depuis le 01/01/2020
- Difficulté des clubs à s'appropriier eFFBB, par méconnaissance, par non utilisation par Ligues et Comités
- Certains Comités freinent pour l'utilisation
- Travail à conduire sur le nommage plus explicite des notes